

OCTOBRE 2024

Ottmarsheim

ÉDITION
SPÉCIALE

VUE SUR OTTMARSHEIM

« BUDGET, FISCALITÉ,
PROJETS »





ÉDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme évoqué dans le Ottmag du mois de juin, nous vous proposons ce document retraçant l'évolution budgétaire de notre commune pour la période 2020 à 2024.

Vous y verrez un état détaillé des principales orientations financières, des investissements réalisés et des actions engagées pour assurer la gestion optimale des ressources communales.

Cette transparence est essentielle pour vous permettre de mieux comprendre les choix budgétaires communaux et leur impact sur le développement de notre commune. Nous vous invitons à le consulter dès aujourd'hui.

Les services de la commune se tiennent à votre disposition pour tout besoin de renseignement complémentaire.

Jean-Marie BEHE
Maire d'Ottmarsheim

SOMMAIRE

— P.3 SITUATION
BUDGÉTAIRE

— P.4 FISCALITÉ

— P.4. IMMOBILIER

— P.5. PROJET
D'INVESTISSEMENTS

— P.6. RÉSIDENCE
AUTONOMIE

— P.7. MAISON DE SANTÉ

— P.8. PROJET
À OTTMARSHEIM

Responsable de la publication:
Jean-Marie BEHE.

Coordinatrice de la rédaction:
Céline VONDERSCHER – Tél. 03 89 26 88 57.

Crédits photos: photothèque
de la commune d'Ottmarsheim.

Conception, mise en page:
Agence de communication PROSPECTIV*.

Distribution: distribué dans
les boîtes aux lettres du village.

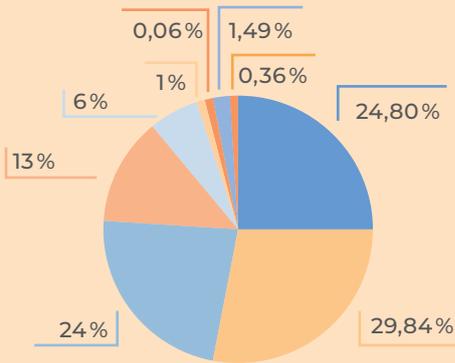
Comité de rédaction: Alexandre CRUSSON,
commission communication, CoPil.

– Titre Bulletin Municipal (Ottmarsheim)
ISSN 3000-6627.

SITUATION BUDGÉTAIRE

Entre 2020 et 2024, notre commune a généré **1 721 542,76€** de résultat budgétaire supplémentaire, après un déficit d'investissement de **679 063,21€** repris des années précédentes.

LES EFFORTS SONT MENÉS DANS DIFFÉRENTS DOMAINES



- **24,80% - Charges générales:** 1 662 226,09€ (chauffage, électricité, assurances, entretien des bâtiments, fêtes et cérémonies, opération soléa...)
- **29,84% - Charges de personnel:** 2 000 000€
- **24% - Atténuation de produit:** 1 627 673€ (reversement d'une partie de la fiscalité à l'état).
- **13% - Virement à la section d'investissement:** 847 937,77€
- **6% - Autres charges de gestion courante:** 387 785,64€ (subventions aux associations, renouvellement des licences informatiques, hébergements des logiciels...)
- **1% - Charges financières:** 48 205,63€ (remboursement des intérêts des emprunts en cours).
- **1,49% - Donations aux amortissements:** 100 150€
- **0,36% - Charges exceptionnelles:** 4 000€

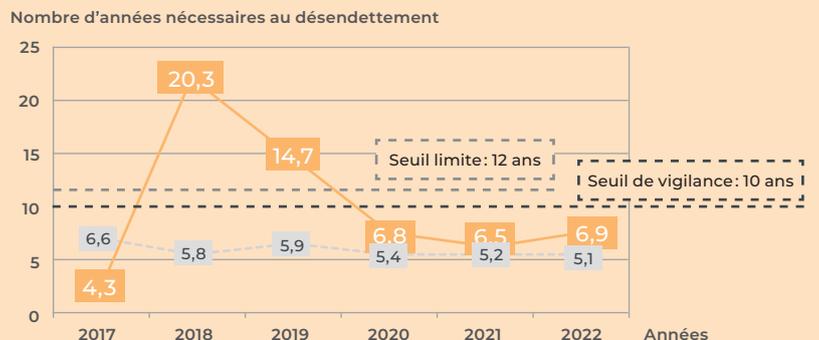
BAISSE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Malgré une hausse des matériaux et des coûts énergétiques, le maintien des manifestations communales et du niveau des subventions versées aux associations, la commune a diminué ses charges de fonctionnement de -10.62% en 2023 par rapport à 2022 en déclinant différentes mesures: réorganisation des effectifs (passage de 44 à 38 agents depuis 2020), mise en concurrence accrue des prestataires, renégociation des contrats de maintenance...

APUREMENT DE LA DETTE

Refinancement de deux emprunts en 2021 ayant entraîné une baisse de capital à rembourser de 65000€ et aucun nouvel emprunt à ce jour permettant de rembourser sur la période 2020-2026, un capital de 1688495€ sur les 4932685€ au début de la mandature.

Évolution de la capacité de désendettement (années)



RECHERCHE ACCRUE DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

Par les services de la mairie : recours systématique aux subventions pour financer les projets.

FISCALITÉ



TAUX D'IMPOSITION 2023

	OTTMARSHEIM	Moyenne territoire	Moyenne nationale
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	4,24%	17,26%	24,45%
Taxe sur le foncier bâti	16,78%	33,96%	39,42%
Taxe sur le foncier non bâti	16,75%	61,46%	50,82%

La suppression de la taxe d'habitation décidée par l'État a pénalisé la commune qui a été obligée de procéder à des reversements de fiscalité perçue au bénéfice d'autres communes.

Entre 2021, année d'instauration de ce dispositif, et 2024, la commune a dû reverser 818 222 € au titre de cette péréquation*. Chaque année, le montant des reversements a augmenté, dû aux taux de fiscalité très bas de la commune, engendrant de facto une baisse considérable des recettes perçues par notre commune.

Un des leviers d'action cette année a consisté à revaloriser les taux de fiscalité directe pour un double objectif attendu: limiter les effets de cette péréquation fiscale et générer des recettes supplémentaires au bénéfice du budget communal et des investissements futurs.

**La péréquation vise à favoriser l'égalité entre les collectivités territoriales sur le plan des ressources. La péréquation horizontale consiste à attribuer aux collectivités défavorisées une partie des ressources des collectivités les plus «riches».*

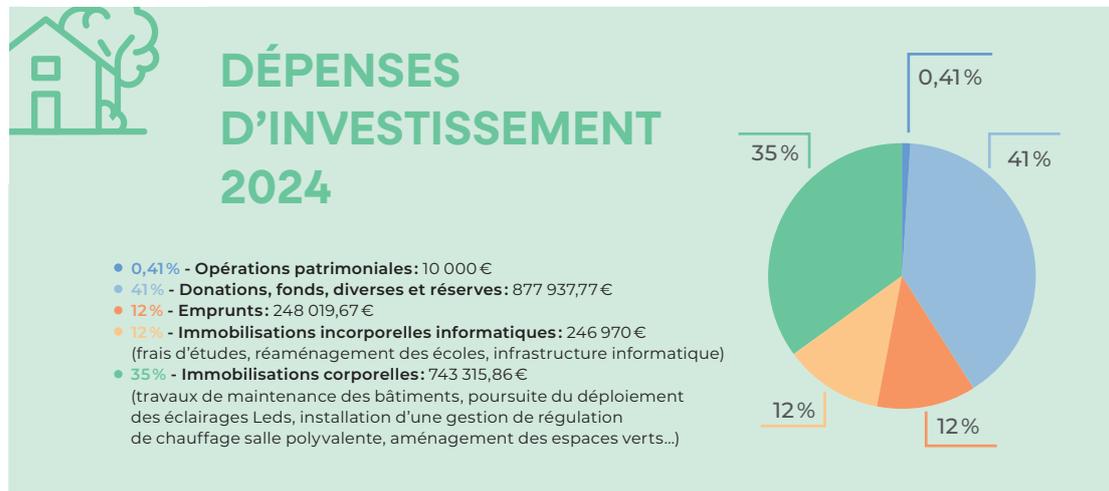
IMMOBILIER

LA COMMUNE EST PROPRIÉTAIRE DE 21 BIENS MIS EN LOCATION

Cela représente une charge considérable en termes de maintenance et de suivi, que la simple gestion par des loyers perçus ne suffit pas à rendre pérenne. Dans le cadre d'une projection à moyen terme, la commune réfléchit à **céder une partie de ce patrimoine immobilier** et a demandé à évaluer deux maisons rue du Jura et rue du Rhin. L'idée d'en céder une partie permettrait de **rediriger les recettes induites vers d'autres investissements communaux**, tout en facilitant l'entretien des biens conservés dans le cadre d'une programmation pluriannuelle.



PROJETS D'INVESTISSEMENTS



- L'aménagement de **l'îlot de fraîcheur** à l'Orée du Bois sera réalisé cet automne.
- La commune poursuivra en cette fin d'année la réhabilitation de **la signalisation horizontale et verticale**, ainsi que le remplacement des luminaires obsolètes de candélabres par des modèles LED. (À terme, la commune pourra envisager un système général d'abaissement de puissance modulable, qui permettrait de conserver un éclairage minimal de sécurité la nuit dans le village).
- Une étude a été menée pour **la gestion du chauffage de la salle polyvalente**. Un nouveau système permettant une économie de 50% de la consommation sera installé dans les prochains mois. Une information pour les bonnes pratiques sera par ailleurs diffusée aux utilisateurs pour que les efforts soient partagés et ainsi optimiser le fonctionnement énergétique de l'équipement.
- Le projet **d'aménagement du centre-village** se concrétise, les permis de construire vont être déposés avant la fin du premier trimestre 2025.
- La commune a réactivé sa collaboration avec m2A et la CEA, organismes compétents en la matière pour travailler sur le bouclage **du réseau des pistes cyclables** et connecter tous les itinéraires existants ou restants à réaliser.
- Des études préliminaires pour la réhabilitation **du plateau sportif** ont démarré. Le diagnostic devrait être établi au courant de l'année 2025 avec les différents scénarios possibles.
- La commune travaille désormais avec un assistant à maîtrise d'ouvrage sur **la création d'un groupe scolaire intégrant les écoles maternelle et primaire** sur un site unique. Depuis plusieurs semaines, nous consultons les partenaires compétents en matière de petite enfance et de restauration dans le but d'étudier toutes les possibilités d'optimisation de fonctionnement. Notre objectif est d'optimiser au maximum la qualité de service, tant pour les enfants que pour les professionnels qui y travailleront.
- **«L'Étape Romane»**: la commune a repris possession des lieux au mois de juillet. Un appel à projets officiel sera lancé très prochainement pour une réouverture espérée en fin d'année.

RÉSIDENCE AUTONOMIE

6

À OTTMARSHEIM



RÉÉVALUATION FINANCIÈRE ET RELANCE DU PROJET

Prévu pour une livraison en 2023, le projet a été suspendu et donc retardé par la pandémie du Covid et des problématiques cadastrales. La flambée du coût des matériaux liée au contexte international a ensuite obligé Habitats de Haute Alsace (HHA) et AMAELLES (ex APALIB) à remettre à plat le calibrage et le montage du dossier, puisque le coût prévisionnel de l'opération de 3 087 000 € TTC a été réévalué à environ 600 000 € de plus, balayant ainsi le montage financier prévu jusque-là. **HHA, AMAELLES et la commune ont réactivé le projet en ce début d'été pour trouver une solution pérenne de reconstruction technique et financière.** Aujourd'hui, avec des recherches complémentaires de financements alternatifs et des opportunités techniques différentes, **le reste à financer du projet est d'environ 150 000 € TTC.** Le travail continue et la concrétisation du nouveau montage du dossier sont espérés pour début 2025.

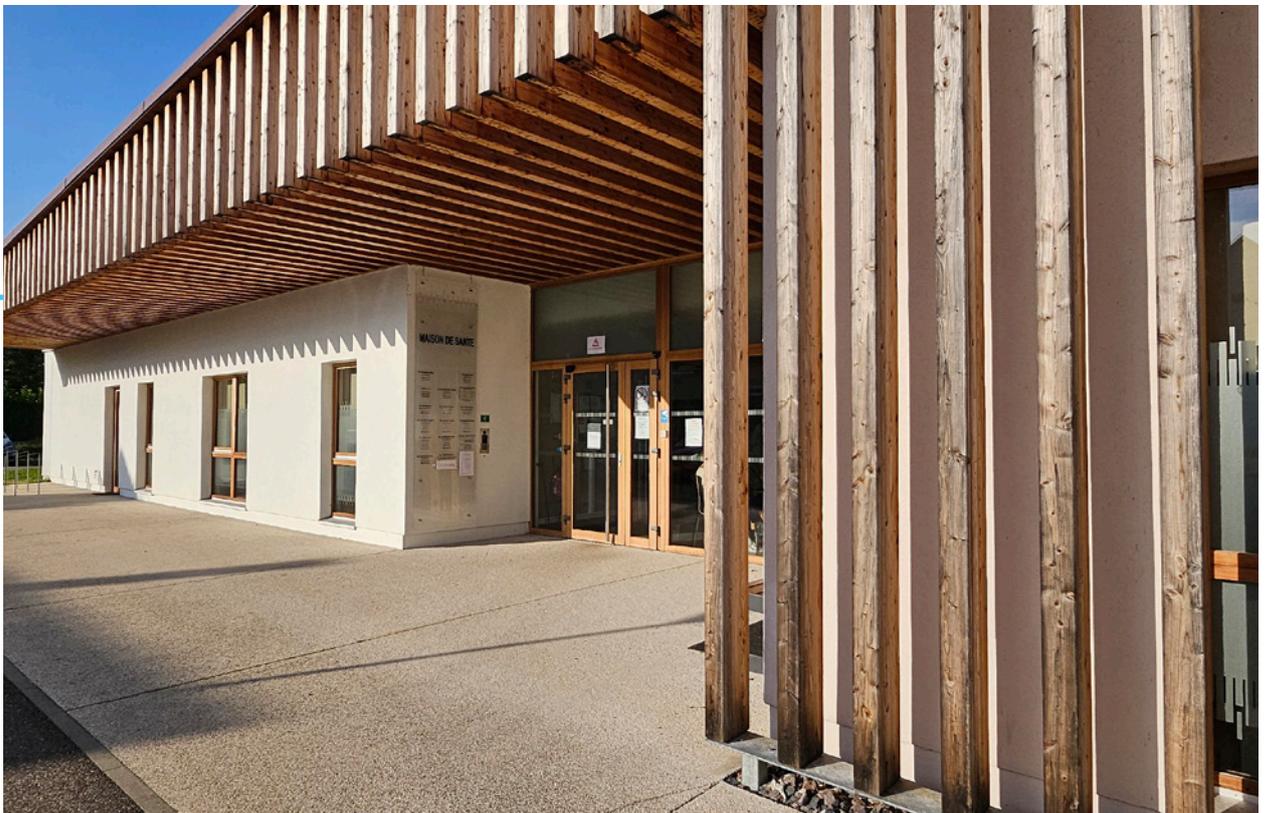
MAISON DE SANTÉ

RÉVISION DU MODE DE FONCTIONNEMENT ET SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La commune a été sollicitée début 2023 par les praticiens de la Maison de Santé pour revoir le mode de fonctionnement de la structure. Motivée par l'impact croissant des hausses du prix des énergies et leur indexation dans les charges facturées par la commune, la demande a été faite d'une prise en charge communale complète des loyers et charges des parties communes.

Représentant un effort financier de 25000€ par an, la commune souhaite pérenniser le maintien des praticiens en place et travailler avec eux sur l'attractivité de la structure, prenant en considération le départ annoncé du Dr Laval et son nécessaire remplacement. La faisabilité de mise à disposition de studios pour les internes venant de Strasbourg est également à l'étude.

La commune souhaite tout mettre en œuvre pour aider au maintien et à l'installation des professionnels de santé dans l'équipement communal, qui est un enjeu local et territorial.



PROJET À OTTMARSHEIM

**LE PROJET DE CONSTRUCTION
D'UNE NOUVELLE GENDARMERIE
À OTTMARSHEIM VA ENTRER
EN PHASE DE RÉALISATION
AU COURS DU 1^{ER} SEMESTRE 2025**



JEUDI 21 NOVEMBRE À PARTIR DE 16H30

L'OCCASION DE TENDRE LE BRAS !

Salle des fêtes à Ottmarsheim - dondesang.efs.sante.fr